

Autorisation parentale & décharge de responsabilité

Cours RSL - Romandie Scooter League

1. Autorisation de participation

Je soussigné(e), représentant légal de l'enfant mentionné sur le formulaire d'inscription, autorise la participation de celui-ci aux cours organisés par la Romandie Scooter League (RSL).

2. Informations et risques

Je reconnais avoir été informé(e) des risques liés à la pratique de la trottinette freestyle / skatepark, et j'accepte que mon enfant y participe sous ma propre responsabilité.

3. Décharge de responsabilité

Je dégage l'organisation RSL, ses moniteurs, bénévoles et partenaires de toute responsabilité civile ou pénale en cas d'accident, blessure ou dommage matériel survenu pendant les activités, sauf en cas de faute grave ou intentionnelle.

4. Urgences médicales

J'autorise les responsables des cours à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale, y compris l'appel aux services de secours et le transport vers un établissement hospitalier.

5. Communication & images (optionnel)

J'autorise (ou refuse) l'utilisation de photos ou vidéos de mon enfant, prises durant les cours, à des fins de communication sur les réseaux sociaux, le site web ou les supports officiels RSL. Les images publiées sont en général éloignées (de groupe, de dos ou de loin) et l'accord est demandé avant toute diffusion de photo identifiable.